

■ **Fondation Irma et Max Savary en faveur de la Chapelle catholique de Chexbres**, à Chexbres, Fleur-de-Lys 3, c/o Jean Sautier, CH-550-1042570-8. Nouvelle fondation. Statuts: 23 novembre 2004. But: développement de la vie pastorale de la communauté catholique de Chexbres. Conseil de trois membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil: Jolliet Barbey Pascale, de Chexbres, à Puidoux, présidente, Walser Myrma, de Niederösch, à Chardonne, secrétaire, et Sauthier Jean, de Conthey, à Chexbres, caissier.

Journal no 12726 du 09.12.2004  
(02589852 / CH-550.1.042.570-8)